



ADDITIF N°001/A/AONO/C.NBTA1^{ER}/CIPM/2022

À LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/C.BTA1ER/CIPM/2022 DU 28 MAI 2022 POUR L'ÉQUIPEMENT EN 163 TABLES BANCS ET 08 BUREAUX DE MAÎTRES DANS CERTAINES ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE BERTOUA 1^{ER} DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

Le Maire de la Commune de Bertoua 1^{er}, Autorité Contractante, porte à la connaissance des Entreprises et Établissement soumissionnaires à l'Avis de consultation N°002/DC/C.BTA1ER/CIPM/2022 du 28 Mai 2022 pour l'équipement en 163 tables bancs et 08 bureaux de maîtres dans certaines écoles primaires publiques de la commune de Bertoua 1^{er}. Département du Lom et Djerem, Région de l'Est, que les modifications ci-après ont été apportées :

Pièces N°1 : Avis de consultation

AU LIEU DE :

6. Remises des offres

Les offres rédigées en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, seront déposées sous pli fermé au plus tard le **20 JUIN 2022 à 9 heures**, heures locale, réceptionnées le Maître d'Ouvrage à la Commune de Bertoua 1er et devront porter la mention :

8. Ouvertures des plis

L'ouverture des plis se fera en **un temps**. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **20 JUIN 2022 à 10 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de BERTOUA 1ER siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier, à la salle de réunion de la Mairie de BERTOUA 1^{ER}.

LIRE

6. Remises des offres

Les offres rédigées en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, seront déposées sous pli fermé au plus tard le **29 JUIN 2022 à 9 heures**, heures locale, réceptionnées le Maître d'Ouvrage à la Commune de Bertoua 1er et devront porter la mention :

8. Ouvertures des plis

L'ouverture des plis se fera en **un temps**. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **29 JUIN 2022 à 10 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de BERTOUA 1ER siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier, à la salle de réunion de la Mairie de BERTOUA 1^{ER}.

10.1. CRITERES ELIMINATOIRES

AU LIEU DE :

10.1. Critères éliminatoires :

1. Absence de la caution de soumission ;
2. Pièce falsifiée ;
3. Non-conformité ou absence de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures réglementaire, à l'exception de la caution de soumission. ;
4. Spécifications Techniques non-conformes ;
5. Fausse déclaration ;
6. Sous-détail des prix unitaires non conforme au modèle du dossier de consultation.

LIRE :

10.1. Critères éliminatoires :

1. Absence de la caution de soumission ;
2. Pièce falsifiée ;
3. Non-conformité ou absence de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures réglementaire, à l'exception de la caution de soumission. ;
4. Spécifications Techniques non-conformes ;
5. Fausse déclaration ;
6. Sous-détail des prix unitaires non conforme au modèle du dossier de consultation.
7. Solvabilité Financière (Attestation de solvabilité, délivrée par une banque de 1^{er} ordre agréée par le MINFI) **NOUVEAU**

10.2. CRITERES DE QUALIFICATIONS

AU LIEU DE :

10.2. Critères de qualification :

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des critères essentiels ci-après :

1. Présentation générale de l'Offre..... Oui/Non
2. Chiffre d'affaire des Exercices 2019, 2020 et 2021..... Oui/Non
3. Solvabilité Financière (Attestation de solvabilité, délivrée par une banque de 1^{er} ordre agréée par le MINFI)..... Oui/Non
4. Conformité des fournitures aux spécifications techniques Oui/Non
5. Planning de livraison..... Oui/Non

N.B : Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura satisfait la totalité des critères de qualifications seront examinées, Si aucune offre ne remplit cette exigence, seule (s) l'(les) offre(s) financière(s) du (des) soumissionnaire(s) ayant obtenu (s) l'évaluation technique la plus élevée sera (seront) examinée(s).

LIRE :

L'Offre de l'Attributaire devra être conforme aux spécifications techniques requises

7. ATTRIBUTION DE LA LETTRE-CMMANDE

AU LIEU DE :

Sous réserve des dispositions de l'Article 103 (1) du décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics, la lettre-commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre :

- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% ; sous réserve des dispositions du Nota Bene du point 10.2 susmentionnée ;

LIRE :

Sous réserve des dispositions de l'Article 103 (1) du décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics, la lettre-commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre :

- 2- technique sera jugée conforme sur la base des spécifications techniques ;

AU LIEU DE :

Article 6: Qualification du Soumissionnaire

I - Présentation générale de l'Offre Oui/Non

Condition remplie si au moins trois (03) des quatre (4) des critères ci-dessous sont réunis :

- a) Séparation des pièces administratives par des intercalaires en couleur (Original + copies) ;
- b) Pièces présentées dans l'ordre du Dossier de Consultation ;
- c) Clarté des photocopies ;
- d) Reliure des documents par les spirales ou les serres-dos.

II - Chiffre d'affaire du soumissionnaire Oui/non

Condition remplie si le soumissionnaire justifie des prestations cumulées d'au moins Quatre millions sept cent vingt mille (4 720 000) de Francs CFA pendant les Exercices 2019, 2020 et 2021;

N.B : Les justificatifs du chiffre d'affaire ne sont constitués que des premières et dernières pages des contrats ou lettre-commandes, ou bons des commandes administratifs accompagnés pour chaque cas du PV de réception.

III - Accès à une ligne de crédit Oui/non

Condition remplie si le soumissionnaire dispose d'une attestation de solvabilité d'au moins quatre-vingt pour cent (80%) du projet pendant les Exercices 2019 et 2020 et 2021 délivrée par une banque agréée.

IV - Conformité de la fourniture aux spécifications techniques minimales

Oui/Non

Condition remplie si le soumissionnaire s'engage à exécuter la commande suivant les spécifications techniques.

VI - Planning de livraison Oui/Non

LIRE :

Article 6 : Qualification du Soumissionnaire

I - Présentation générale de l'Offre

- a) Séparation des pièces administratives par des intercalaires en couleur (Original + copies) ;
- b) Pièces présentées dans l'ordre du Dossier de Consultation ;
- c) Clarté des photocopies ;
- d) Reliure des documents par les spirales ou les serres-dos.

II – Chiffre d'affaire du soumissionnaire

Condition remplie si le soumissionnaire justifie d'une solvabilité bancaire et au moins deux références dans l'exécutions des marchés publics (premières et dernières pages des contrats ou lettres-commandes, ou bons des commandes administratifs accompagnés pour chaque cas du Procès-Verbal de réception)

III - Accès à une ligne de crédit

Condition remplie si le soumissionnaire dispose d'une attestation de solvabilité d'au moins quatre-vingt pour cent (80%) du projet pendant les Exercices 2019 et 2020 et 2021 délivrée par une banque agréée.

IV - Conformité de la fourniture aux spécifications techniques minimales

Condition remplie si le soumissionnaire s'engage à exécuter la commande suivant les spécifications techniques.

VI - Planning de livraison

Le reste sans changement

Bertoua, le 06 JUIN 2022

Le Maire, Maître d'Ouvrage
Autorité contractante

COPIES A :

- ARMP/EST ;
- DDMINMAP/L&D ;
- CIPM/Bta 1^{er} ;
- SOUMISSIONNAIRES
- AFFICHAGES ;
- ARCHIVES CHRNS.



BEMBELL D'IPACK Olivier Cromwell

07.06.22